

Epehy Quoi de neuf ? ...

N° 94
Octobre 2013



La fête country



Sommaire

| | |
|---------------------------------|---------|
| - Mot du Maire | page 2 |
| - Tableau d'honneur | page 2 |
| - La fête country | page 3 |
| - Exposition de peinture | page 4 |
| - Epehy Autrefois | page 5 |
| - L'accueil de loisirs | page 6 |
| - Service civique | page 7 |
| - Stage BAFA | page 7 |
| - Centre équestre | page 8 |
| - Fête de la gare | page 8 |
| - Pompier sur les plage | page 8 |
| - Opération brioches | page 8 |
| - La gym avec Activ'Epehy | page 8 |
| - La BBC à Epehy | page 9 |
| - Le tournoi de tennis de table | page 9 |
| - Réunion de conseil | page 10 |
| - Incivilités | page 11 |
| - Abdon, sondage | page 12 |

Le mot du maire

La fête, le Comité et un sondage.

Cette année, lors notre fête communale, le temps nous a été favorable et surtout, comme à son habitude, le Comité des Animations a, non seulement, répondu présent mais a encore réussi à innover comme vous avez pu vous en rendre compte et comme Abdon (Michel) en témoigne dans notre Quoi de Neuf.

L'association « les chariots de feux » nous a encore ébloui par son merveilleux feu d'artifice et nous les félicitons tous comme l'ensemble des bénévoles du Comité des Animations.

Un sondage, sur la fête et le Comité, vous est soumis. Je ne peux que vous inviter à y répondre. Exprimez vous, proposez-vous et participez si vous le pouvez.

Une équipe va s'effacer et une autre viendra...

En mars 2014 auront lieu les élections municipales et ce mot du Maire sera donc le dernier avant les élections afin d'être en conformité avec la loi. Je voudrais exprimer ma profonde considération à tous les conseillers que j'ai eu l'honneur de présider et les féliciter pour le travail accompli. Si tout n'a pas été parfait, on ne peut traiter le Conseil Municipal de laxiste.

Les conseillers municipaux vont changer et une nouvelle équipe arrivera inévitablement suite à la modification du code électoral. En effet, s'appliquera le scrutin de liste (avec obligation de parité) dans les communes de plus de 1000 habitants. Ainsi, à Épehy, on votera pour une liste et non plus pour une personne. Ceci impliquera que, si un nom est rayé ou rajouté sur une liste, le vote sera considéré comme nul. De plus, la liste sera composée de 8 hommes et 7 femmes ou l'inverse bien sûr. La loi instaure également l'élection directe, par fléchage, des conseillers communautaires, fléchage à l'initiative de la liste et non de l'électeur.

Encore des temps forts à venir.

Avant ces élections, nous aurons l'occasion de nous rencontrer. Je vous rappelle quelques moments forts à venir pour notre commune : l'exposition peinture ainsi que le Téléthon, le Noël des écoles, sans oublier toutes les manifestations des associations qui animent notre village.

Bien Amicalement.

Jean Michel Martin

Tableau d'honneur

Nous avons eu connaissance en mairie de réussites scolaires (Les mentions ont parfois été précisées mais pas toujours). Il y a certainement eu d'autres étudiants ou élèves qui ont obtenu des diplômes et nous les mettrons dans le prochain Quoi de Neuf si vous le souhaitez..

1ère année de médecine

Masson Charline

Diplôme Aide Soignante

Lempereur Victoria

Baccalauréat

Lempereur Matthieu (Bac pro chaudronnier)

Leseur Juliette

Mascre Olivia (Bac STL)

Schoovaerts Marine (Bac pro aménagement paysager (Mention AB)

Vaillant Grégoire



CAP petite enfance

Boitel Léa-Anne

Brevet des collèges

Auvray Baldrice (mention TB)

Auvray Phébée (mention B)

Dardouillet Ophélie

Leseur Alice

Masson Auriane (mention TB)

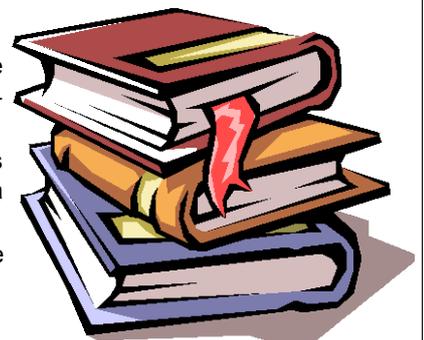
Félicitations

La bibliothèque

Savez-vous que Nathalie et Sylvie ont fait un grand rangement dans la bibliothèque qui se trouve dans le deuxième bureau de la mairie. Elles ont classé tous les livres et les ont bien présentés pour faciliter le choix de tous ceux qui connaissent encore le plaisir de la lecture.

N'hésitez donc plus à venir emprunter le ou les livres, qui feront votre bonheur, parmi les centaines rangés sur les étagères. Rappelons que le prêt est gratuit et il suffit de vous adresser à Nathalie, notre secrétaire de mairie.

N.B. Il est toujours possible de donner des livres « en bon état » à cette bibliothèque pour que d'autres lecteurs puissent en profiter



La fête country

Un magnifique feu d'artifice !



Nous savons maintenant depuis plusieurs années que la société « Les Chariots de feu » avec Olivier, nous gratifie d'un superbe feu d'artifice et nous pourrions nous demander si ces artificiers seront encore capables de garder le même niveau et même de nous surprendre encore. Eh bien oui, ce samedi 7 septembre, ils ont su, une nouvelle fois, épater le public toujours plus important venu assister à ce superbe spectacle. Tout ce monde a été comblé, par des feux encore inconnus, ces lumières qui en mettaient plein les yeux et s'harmonisaient parfaitement aux musiques. Ces artificiers sont de vrais artistes capables de nous présenter des tableaux éphémères, mélanges de couleurs, de trajectoires, de musique, de bruits, nous procurant de vraies émotions et beaucoup de plaisir.

Musique et animations « COUNTRY »

Le dimanche, la réderie avait laissé place en son centre à un orchestre, des danseurs et des attractions qui donnaient l'impression de se retrouver avec les cow-boys, dans l'ambiance festive de leurs saloons ou de leurs compétitions. Ainsi le groupe « Jesse'n Pat » a animé la fête avec sa musique entraînante et joyeuse.



Au son de cette musique, la troupe de danseurs country, **les Texas Road 80**, a proposé des démonstra-

tions mais aussi invité les volontaires à se joindre à eux, à apprendre quelques chorégraphies. Ce fut un plaisir pour ces danseurs de country débutants mais surtout pour ceux qui regardaient leurs pas hésitants.



Mais encore les plus courageux, les amateurs de sensations fortes ont pu jouer aux cow-boys sur un taureau mécanique. Ah il n'était pas simple de tenir bien longtemps sur son dos ! Et quelles parties de rigolades !



Mais croyez-vous que les cow-boys connaissent les crêpes au feu de bois, n'est-ce pas une spécialité d'Épy ?



L'exposition de peinture les 23 et 24 novembre

Cette année, ce sera la 20ème exposition de peinture d'Épehy, c'est dire si le lien entre cette forme d'art et notre commune a maintenant une vraie histoire. Certains se souviennent de la première année où le Comité des Animations avait décidé de proposer aux personnes du village qui peignaient, dessinaient ou l'avaient déjà fait, de venir exposer leurs œuvres pour que la population puisse venir apprécier leur travail dans notre salle des fêtes. En effet, nombreux étaient les Épehiens passionnés par cet art et beaucoup acceptèrent de présenter leurs tableaux au premier rang desquels Madame Santi et Monsieur l'abbé Lemaire mais aussi Mesdames Jeanne Pernois, Clothide Leurs, Mesdemoiselles Irène Schoovaerts, Renelle Joffrin et Véronique Leroy, Messieurs Pierre Brouette, Olivier Masson, Hervé Freté, Jean-Marie Bouthemy, Jacky Quéré, Tony Miguens, Bruno Housseman... Cette première exposition fut un vrai succès et permit à tous de se rencontrer, d'échanger et de découvrir les talents des uns et des autres. Les années qui suivirent, pour étoffer l'exposition, on invita des artistes habitant près de chez nous tels que Messieurs Julien Héluin, Jean-Marie Dollé et des invités d'honneur (le premier fut Monsieur Bernard Defaux) et notre exposition obtint un certain renom.



Ces prochains 23 et 24 novembre, ce sera Madame Annie Lalonde, notre invitée d'honneur. Pour la présenter, il suffit de lire ce qui était dit d'elle lors d'une exposition à Namur : « *Annie Lalonde est née sur les bords de l'Oise... Cette région influencera profondément sa nature rêveuse. C'est en 97 qu'émerge, dans son parcours de vie, une évidence essentielle, incontournable : l'aquarelle : l'harmonie de l'eau et des pigments, de la transparence et de la lumière. Elle nous parle de l'intérieur de l'être, d'un monde de l'au-dedans. Les formes sont épurées. Les harmonies apaisantes. Les brumes suggestives. Et ce qui s'en dégage dévoile sensibilité et rêve...* »

En effet, il suffit de voir les deux tableaux qui illustrent cette page pour apprécier ces jeux de lumière, ces atmosphères, cette invitation aux rêves... Ce portail ne nous emmène-t-il pas dans un monde magique ? Et dans quel pays merveilleux se trouve cet arbre ?

Bien sûr, de nombreux autres artistes seront présents autour de Madame Lalonde, certains que nous connaissons bien parce qu'ils vivent près de chez nous ou que nous avons l'habitude de rencontrer et d'autres que nous découvrirons, mais tous sauront une fois de plus nous épater. Notons encore que certains pratiqueront leur art devant nous. Et puis les élèves de l'école pourront fièrement exposer sur la scène leurs meilleurs dessins, les donner à juger aux artistes mais aussi et surtout profiter de leur présence.

En allant ce week-end-là, à la salle des fêtes, nous promener dans les allées de cette exposition, nous pourrions échanger avec les artistes, nous laisser surprendre par certains peintres, certaines œuvres, voter pour les tableaux qui méritent, selon nous, de recevoir le prix du public, montrer aux enfants des écoles que nous apprécions ce qu'ils font et les encourager. N'est-ce pas un beau programme ?

Rappelons que l'entrée est gratuite, qu'il n'est pas nécessaire d'acheter un catalogue pour nous régaler les yeux en admirant tous ces tableaux.

M.D



Epehy. autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

L'église tonneau

L'église détruite en 1917 fut d'abord remplacée par une église-tonneau
Retrouvez l'article complet sur <http://epehy.autrefois.free.fr> à la page E comme Eglise-Tonneau dans l'histoire du village

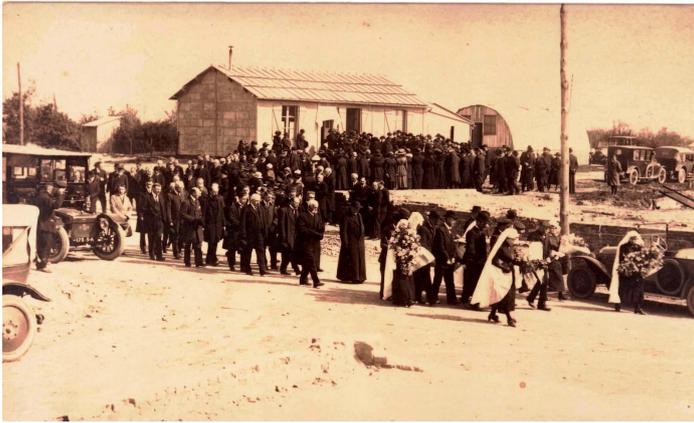
Il est frappant de constater que dès leur retour au pays, soit dès 1919-1920, les réfugiés eurent à cœur de remettre au plus tôt en place, parallèlement à la construction de logements provisoires, les monuments religieux qu'ils avaient connus au village. Avec les calvaires, l'édification d'un lieu de culte provisoire fut l'une de leurs priorités, sans doute parce que la communauté éprouvait le besoin de se rassembler autour d'un symbole fort, après les épreuves de la guerre et la dispersion qui s'en suivit. De la même façon que des abris-tonneaux de tôles en demi lune ont été mis à la disposition de la population, des abris-chapelles provisoires, également en forme de demi-lune mais de grandes dimensions, ont été envoyés aux municipalités.

D'abord installée près de la gare, il semble que cette église-tonneau fut rapidement transportée sur son emplacement normal, la place de l'ancienne église.



Sortie de messe, vers 1920 début 1921 (?) (Carte postale, Coll. C. Saunier).

Nous avons la date exacte de la photo ci-contre : 6 avril 1921. Le décès prématuré de la fille de l'ancien maire, Arsène Magniez, a rassemblé une foule considérable ; on observe la présence de six voitures automobiles. Les rails du decauville étant sur la droite, on en conclut que nous voyons cette fois l'arrière du tonneau-église, la croix se distinguant de l'autre côté, et l'on découvre dans son prolongement une construction en semi-dur (s'agit-il du presbytère ?) à la porte duquel la foule est massée, peut-être pour les condoléances ? Les porteurs du cercueil blanc et le cortège se dirigent donc vers la droite, vers la Grande Rue pour rejoindre le cimetière.



L'épisode qui, logiquement, a suivi l'étape de l'implantation du bâtiment provisoire est celui de la mise en place du clocher. Clocher ou plutôt clocheton qui ne comptera qu'une seule cloche, et qui est construit à l'arrière du tonneau-église

Sur cette autre photo ci-contre de sortie de messe (collection Claude Saunier), le clocheton est bien en place à l'arrière du tonneau. On y retrouve, à droite, le petit bâtiment à une pente que l'on voyait à gauche sur la photo précédente. Un important tas de briques a été déposé à proximité de l'église provisoire.



Photo ci contre - Mai-juin 1921 : c'est la sortie de la Communion Solennelle, la première à être célébrée depuis la fin de la guerre. Une cérémonie qui marque, pour les habitants du village, le retour à une vie religieuse coutumière. À gauche et à droite, les enfants de chœur et derrière eux, les communiants ; tout le nécessaire au déroulement de la vie religieuse est déjà en place : bannières, costumes, brassards, cierges. Les communiants ne sont pas encore sorties de l'église. À droite de la porte, le curé : l'abbé Quenolle.

On observe qu'au fond à droite, entre l'église et le petit bâtiment, de nouvelles constructions sont apparues.



Des enfants, du soleil, des activités et beaucoup de bonne humeur à l'accueil de loisirs d'Epehy !!

Pour la 9^{ème} année de fonctionnement, l'équipe d'animation de Vacances Plurielles a une nouvelle fois débordé d'imagination pour proposer aux 135 enfants inscrits à l'accueil de loisirs toutes sortes d'activités.

Du lundi 8 juillet au vendredi 9 août 2013 pas le temps de s'ennuyer durant ces vacances ensoleillées !! Voilà un aperçu des activités proposées aux vacanciers :



- des activités manuelles, des jeux sportifs, des jeux d'expression, un atelier musique, de la cuisine, des sorties vélo, des randonnées, du ventri-glisse, des jeux d'eau pour se rafraîchir, ballade au bois...

- un thème différent chaque semaine pour emmener les enfants dans différents univers : le tour du monde, retour dans le temps, les pirates, la nature...



- un grand jeu chaque mercredi où les enfants étaient emmenés dans un monde imaginaire par les animateurs jamais à court d'idées : la journée des Pirates, la fête foraine à Epehy...



- une sortie proposée chaque vendredi: la plage de St-Quentin, le parc d'Isle, une séance de cinéma ou encore Dennlys parc. Toujours une belle journée passée tous ensemble

- une sortie famille à Astérix, Berck sur Mer ou la visite de Paris, pour passer une belle journée en famille.

- la traditionnelle et incontournable boom du centre à la salle des fêtes où chacun a pu danser et passer un bon moment entre copains

- la Fête de l'Enfant à Le-Cateau pour une magnifique journée festive : structures gonflables, spectacle, maquillage, barbabapa, lâcher de ballons, jeux sportifs, créations et barbecue géant partagé tous ensemble le midi



- la sensibilisation à l'environnement avec le grand jeu : Nettoyons notre village, le tri des déchets du centre et les ateliers « nature » : jardinage, nichoirs et mangeoires pour les oiseaux...

- une bonne dose de musique grâce à la petite sono pour mettre de l'ambiance toute la journée

- la structure gonflable qui a permis une multitude de fou-rire et de jeux endiablés



- une nuit passée sous la tente pour une initiation camping avec au programme une veillée autour du feu de camps, des chamallows grillés et des activités natures
- des séances d'équitation au centre équestre de Pauline avec des soins aux poneys, des ballades et des jeux dans le manège
- l'accueil café des parents du mardi matin où les parents étaient invités pour un petit moment café. L'occasion de discuter avec l'équipe, jouer avec les enfants et découvrir toutes les activités réalisées
- de nombreux échanges entre les tranches d'âge, avec l'accueil de loisirs de Villers-Faucon mais aussi avec la maison de retraite pour plusieurs rencontres jeux de société, activité manuelle, atelier cuisine...
- des visites dans la commune : à la caserne des pompiers pour découvrir toujours avec émerveillement les camions, les équipements et poser plein de questions aux pompiers !! La visite du jardin de Mr Housseman qui nous a

nouveau accueillis dans son magnifique jardin.

- un spectacle de fin de centre avec de nombreux numéros préparés par tous les enfants : accrogym, danses, défilé, flash-mob... Le spectacle s'est terminé par un goûter avec tous les parents

Le magnifique soleil et l'équipe d'animateurs avec son grain de folie ont contribué à la convivialité de ces 5 semaines passées tous ensemble. Rendez-vous durant les vacances de la Toussaint du lundi 21 octobre au jeudi 31 novembre 2013 pour un nouvel accueil de loisirs et chaque jour de classe avec l'accueil périscolaire et l'accueil du mercredi.




TOUSSAINT 2013
FORMATION GÉNÉRALE Bafa
 Du sam 19/10/13 au sam 26/10/13

Siège «Vacances Plurielles»
EPEHY
DEMI-PENSION
360,00 €

Pour tout renseignement
 IFAC Nord
 03 27 81 18 88 - nord@ifacasso.fr Aurélië MILLOT :
 06.86.76.30.55

www.bafa-bafd.net
 Inscription / paiement en ligne



Le service civique

Depuis septembre 2013, Vacances Plurielles dispose d'un agrément pour accueillir des jeunes en service civique.

Le service civique c'est :

- un engagement volontaire au service de l'intérêt général
- pour tous les jeunes de 16 à 25 ans
- sur une période de 6 à 12 mois pour une mission d'au moins 24 heures par semaine.

Le Service Civique permet d'accomplir des missions sur différents thèmes : culture et loisirs, éducation pour tous, environnement, solidarité, sport.

Tous les 6 mois, de nouveaux volontaires seront recrutés. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Vacances Plurielles au 06.86.76.30.55.

Plus d'infos sur le site internet : service-civique.gouv

Un stage base Bafa à Epehy

C'est le moment de se lancer dans l'animation !! L'IFAC en partenariat avec Vacances Plurielles organise un stage de formation générale Bafa à Epehy du samedi 19 au samedi 26 octobre 2013 en demi-pension.

Renseignements auprès de Vacances Plurielles 06.86.76.30.55



Succès des Portes ouvertes au Centre équestre

Le dimanche 1er juin, le Centre équestre d'Epehy organisait ses portes ouvertes. C'était l'occasion de venir découvrir toutes les activités proposées autour du cheval et du poney. Un public nombreux s'est pressé pour voir les cavaliers effectuer devant lui toutes sortes de démonstrations : des sauts spectaculaires mais aussi des jeux comme le horse ball, des défilés, etc ... Et les plus jeunes étaient aussi de la fête.

Notons que le centre équestre était encore présent le jour de la fête d'Epehy, il fallait bien des chevaux aux apprentis cow-boys



La fête de la gare



Cela fait plus de 40 ans que les voyageurs ne viennent plus prendre le train à la gare d'Epehy et bien longtemps que ce bâtiment n'est plus utilisé par la SNCF et pourtant la fête de la gare perdure grâce à Monsieur et Madame Oger, qui font en sorte que la tradition soit respectée. L'esplanade et la cour, autrefois utilisée pour les marchandises, ont encore une fois été bien garnies tant par les forains, les commerçants et les "rédeux".

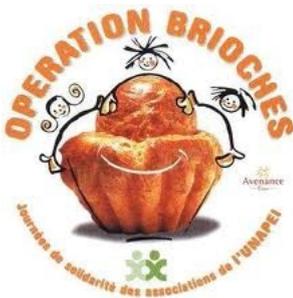


Pompier à Epehy mais aussi sur la plage

Et oui, on peut être pompier à Épehy et effectuer des missions sur les plages pendant la saison estivale ! C'est ainsi que le sergent chef DUPREZ Nathalie était le 31 juillet en renfort sur la côte d'opale. C'est sa deuxième participation : une garde au centre de secours de Fort Mahon de 8h à 20h. Ce fut une journée bien chargée puisque notre sergent chef est intervenue sur la plage en fin d'après midi où deux jeunes âgés de 15 et 22 ans ont été sauvés de la noyade par les sauveteurs en mer et qu'il a fallu les transporter à l'hôpital. *Pascal Wydra*



Opération Brioches



Chaque année, Epehy sait se montrer généreux lors de l'opération « Brioches ». En 2013 c'est le samedi 12 octobre que les bénévoles vous proposeront de soutenir l'action de l'UNAPEI, pour répondre aux attentes et besoins des personnes handicapées, pour financer les projets, qui ne peuvent se construire au moyen des seules subventions. Rappelons ce qui a été financé par les dons lors de cette opération . En 2010 : l'achat du terrain de l'ESAT d'Allaines, en 2011 : l'achat d'un terrain à proximité de l'IMpro de Corbie, en 2012 : achat d'un terrain à proximité du foyer d'hébergement à Abbeville, un projet de création de 6 F2 sur Abbeville.

La gym avec Activ'Epehy a repris...

Les séances de gymnastique avec Activ'Epehy ont repris. Que ce soit pour ceux et celles qui pratiquent la gym douce ou les pluri-elles qui recherchent une gymnastique plus dynamique, tous souhaitent garder ou retrouver la souplesse, la tonicité et la force musculaire mais savent aussi que c'est bon pour la santé (meilleures postures, amélioration de la circulation sanguine, prévention des maladies cardio-vasculaires, etc...). Mais s'il y vont avec tant de plaisir c'est parce que les séances se passent dans une ambiance très détendue et que, si on transpire, on rit aussi beaucoup avec les jeux, les danses...

Rappel des horaires : Mardi 9h30-10h30 cours des Séniors
 Mercredi 18h30_19h30 cours Pluri'elles'



La BBC est venue à Epehy

Début septembre, Léonard Cluytens a eu une véritable surprise quand il a reçu une demande émanant de la BBC Northern Ireland pour venir filmer à Epehy. En effet pour la réalisation d'un documentaire sur les très jeunes soldats, qui ont combattu lors de la première guerre mondiale, un réalisateur anglais souhaitait enregistrer un entretien avec une descendante de Ernest Steele qui a été tué à Epehy à côté de la voie de chemin de fer derrière la ferme où il habite. On lui demandait de contacter



La tour de guet nommée Morgan Post



Monsieur Loiseaux fournit ses explications à l'arrière petite nièce de ce soldat et à une membre de l'équipe de la BBC.

le propriétaire du champ et les personnes qui pourraient venir fournir des renseignements. Léonard, malgré son jeune âge, a su tout gérer et c'est ainsi que, le lundi 23 septembre, il a accueilli une équipe de cette télévision britannique avec une traductrice. Monsieur René Loiseaux, né dans cette ferme et dont la famille était venue s'installer là en 1921, a pu répondre à beaucoup des questions qui lui furent posées et il a pu présenter tous les documents qu'il possédait concernant ce lieu et notamment la tour de guet qui subsiste près du portail arrière. Il a expliqué qu'une autre tour de guet existait à l'autre bout de la cour mais que cette dernière détruite en grande partie par l'explosion d'une bombe pendant la guerre avait été mise à bas à coups de pioches et de burins pour permettre la reconstruction d'un bâtiment de ferme.

L'équipe de la BBC est ensuite partie filmer dans les champs, là où le soldat avait été blessé puis est allée au cimetière anglais de Heudicourt où il repose. Notons que la traductrice a promis qu'après diffusion du documentaire sur la BBC Northern Ireland, un clip concernant la partie tournée à Epehy serait envoyé à Léonard qui nous permettra à son tour de le voir.

M.D.

Le tournoi de Tennis de table

Pour son quatrième tournoi le T.T.E. a ravi les amateurs de la petite balle. Le nombre maximum de participants fut atteint et le niveau de jeu de très haute qualité.

Les quarante-six pongistes étaient répartis en trois catégories. Le club de Péronne s'octroya les trois titres : Laurent en licencié face à Philippe du T.T.E., Eugène en vétéran et non licencié devant Pascal de Breteuil et Paul en jeune face à Morgan d'Epehy. La coupe du Conseil Municipal fut remportée par Patricia, l'épouse d'un conseiller. Les repêchages virent Alain B.(Villeret) en licencié et Tristan (Honnecourt) en non licencié l'emporter.

Vers 18h Monsieur Paul Signoirt remit les récompenses.

Les membres du T.T.E. remercient les personnes présentes à la salle des fêtes pour la réussite de cette belle journée sportive et vous donnent rendez-vous en Avril 2014 pour son cinquième tournoi.

Christian Patte.



Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 04 Juillet 2013

MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux sont en cours, la dalle est réalisée, la charpente et la couverture sont prévues en septembre.

Il accuse réception de l'accord de subvention de la Région à savoir l'attribution de 122 407.70 €.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a rencontré une orthoptiste qui semble être intéressée pour réaliser une permanence à la Maison Médicale à raison de une journée par semaine.

Différents devis de branchements aux différents réseaux ont été reçus à savoir un devis de la SICAE d'un montant de 4 864.18 € HT, un de France Télécom pour 1 382.52 € HT et de la SAUR pour 1 426.39 € HT.

De plus, différents avenants au marché initial vont être signés à savoir :

- sonorisation d'un montant de 2 427.00 € HT de l'entreprise MAQUIGNY pour la sonorisation de la salle d'attente
- Suppression du bassin de rétention des eaux de pluie et raccordement au réseau actuel pour 7 108.58 € par l'entreprise EIF-FAGE
- Modification suite à la demande du dentiste. Un devis fourni par l'Entreprise SOVEBAT d'un montant de 4 543.55 € HT

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces différents avenants.

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il sera nécessaire de contracter une ligne de Trésorerie auprès d'un établissement bancaire afin d'obtenir des fonds tant que la Commune récupère le FCTVA relatif à la Maison Médicale. Il a donc pris contact avec 3 établissements : la Banque Postale, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne.

La Banque Postale propose une ligne de trésorerie sur 3 ans à 2.27 % , remboursement des intérêts annuels et frais à hauteur de 500 € ou une ligne de Trésorerie sur 1 an à 1.89 % pour 1 an , remboursement des intérêts trimestriels et frais de 250 €.

Le Crédit Agricole propose un prêt « in fine » sur 3 ans à 2.72 % avec remboursement des intérêts trimes-

triels et frais à hauteur de 500 €.

La Caisse d'Epargne n'a pas donné suite à la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à la Banque Postale pour la ligne de Trésorerie pour un an à 1.89 %.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale de la Somme relatif à la pose de 10 points lumineux dans diverses rues du village.

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 5 649.45 € TTC et de solliciter la FDE 80 en vue de lui confier la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Si la FDE 80 accepte, il sera établi entre cette dernière et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux pour la Fédération sous mandat de la commune suivant le plan de financement suivant :

- Fonds de concours de la FDE80 :
20 % x 4 723.62 € : 944.72 €

- Fonds de concours complémentaire pour le remplacement de luminaires équipés de lampes proscrites
867.82 € (3)

participation de la Commune

2 911.08 € (1)

TVA 925.83 € (2)

(1) Dont 874.65 € récupérable au FCTVA

(2) Ce fonds de concours supplémentaire versé par la FDE est financé par la SIER ROISEL HATTENCOURT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

. d'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme estimé à 5 649.45 € TTC . de solliciter la FDE 80 en vue de lui confier la maîtrise d'ouvrage des travaux, sous mandat de la commune

. d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux

. d'inscrire au budget la totalité de l'opération, TVA comprise et de solliciter le fonds de concours de la FDE80 d'un montant de 1 812.54 €.

CHAUFFAGE GAZ

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a demandé des devis de raccordement au gaz des Ecoles ma-

ternelles et primaires, du logement 1 rue des Ecoles, de la Mairie et de La Poste et son logement. 4 sociétés ont été sollicitées :

VASSEUR Ludovic de Epehy
ETS FRANCOIS de Villers-Outréaux
PERONNE CHAUFFAGE
ETS PHIDEL

La Société PHIDEL et les ETS FRANCOIS ont fourni un devis.

Total des devis avec chaudière à basse température

PHIDEL 52 770.60 €

ETS FRANCOIS 40 789.30 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande avec l'entreprise la moins-disante à savoir ETS FRANCOIS. Le choix du type de chaudière s'est porté sur la chaudière à condensation. Par ailleurs, il reste à recevoir les devis concernant la salle des fêtes et l'Eglise.

L'entreprise SOPITRAP a également fourni un devis pour la réalisation des tranchées pour l'installation du gaz dans les logements 1 rue des Ecoles, 4 rue des Ecoles et 3 rue des Ecoles pour un montant de 780 € HT.

EOLIENNES

Les travaux sont en cours. Le début des terrassements et voiries ont eu lieu en mars, les fondations ont commencé en juin et le montage des mâts est prévu en juillet et les rotors en septembre. Le raccordement au réseau national est prévu quant à lui en fin d'année 2013.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que diverses conventions de servitude ont été signées entre Energie Montagne Gaillard et la Commune ou l'AFR.

Cela concerne notamment la constitution de servitudes de câblage et de réseaux enterrés, d'une servitude de survol et d'une servitude d'accès sur les parcelles et voies. Ces conventions ont été réalisées par acte notarié auprès de Maître MERIAUX, Notaire à Roisel. Les revenus annuels sont de 3 260 € pour l'AFR et de 2 820 € pour la Commune.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal sur différentes réunions qui ont eu lieu sur les mesures compensatoires avec WPD et les représentants de la Commune, Madame BAS Géraldine, Monsieur DOBELS Bernard, Monsieur DELAIRE Michel ainsi que le Maire et les représentants de la Commune de Villers-Faucon et Monsieur BLONDELLE, Vice-

Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme. Une nouvelle réunion doit avoir lieu dans le courant de l'été. Les projets repris pour la Commune d'Epehy et financés par WPD sont :

- Implantation d'arbres à haute tige sur le chemin qui se situe derrière le lotissement rue des Anglais.

- Remise en état du Chemin des Marronniers

- Création d'une aire de repos (table et chaise vers l'entrée du chemin des Marronniers)

- Prise en charge pour une valeur de 5000 € de travaux d'embellissement des entrées de village ou mise en sécurité. A cet effet, Monsieur le Maire soumet l'idée de l'implantation de panneaux ou radars pédagogiques. Les tarifs avoisinent 4 000 € HT, il propose l'achat de 3 radars pédagogiques : 1 route du Ronssoy, 1 route de Sainte-Emilie et un à l'entrée de Epehy (rue Raoul Trocmé). Le coût serait de l'ordre de 12 000 € sur lequel viendrait en compensation les 5 000€ de WPD et 2 400 € par le biais des amendes de police (20 %) soit un coût final d'environ 5 000 €.

A noter que les habitants de la Vallée des Moulins ont été invités par la Société WPD pour la création de haies ou arbustes afin de minimiser l'impact visuel des éoliennes. Seul un couple a sollicité l'aide proposée.

Concernant toujours les éoliennes, la commune devrait recevoir environ 35 000 € au titre de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), 20 000 € au titre de l'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises) et la taxe foncière sur les propriétés bâties soit un montant total de plus de 50 000 €.

AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Monsieur le Maire indique n'avoir plus de nouvelles concernant le terrain SNCF jouxtant le cimetière. Néanmoins, il devient urgent d'agrandir la parcelle et pour cela propose l'extension par le terrain communal qui se trouve à côté du cimetière. L'idée est de supprimer la haie et de continuer le cimetière dans ce sens. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches pour mener à bien ce projet.

INDEMNISATION SCEA PERTRIAUX ET TULLIEZ Richard

Lors de l'épisode neigeux du 12 mars 2013, Monsieur TULLIEZ Ri-

chard est intervenu pour dégager les routes en utilisant le tracteur appartenant à la SCEA PERTRIAUX. Il a réalisé 37 h de service. Le Conseil Municipal décide alors de procéder à une indemnisation et s'accorde sur le prix de 1 295 € pour la SCEA PERTRIAUX payable sur facture et de réaliser 2 bons d'achats pour un total de 555 € pour Monsieur TULLIEZ.

INFORMATION SUR L'IMPOSITION : COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-SOMME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différents taux adoptés par la Communauté de Communes de la Haute Somme à savoir :

- Taxe d'Habitation 6.60 %
- Taxe Foncier Bâti 3.64 %
- Taxe Foncier Non Bâti 9.09 %
- CFE 4.78 %
- Taxe Ordures Ménagères 7.92 %

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle les modalités d'attribution de la subvention de l'Ecole de Musique intercommunale c'est-à-dire :

- Avant elle recevait 48 000 € par la Communauté de Communes de Roisel et avait 3 000 € en compensation de l'électricité qu'elle avait à charge.

- A ce jour, la Communauté de Communes de la Haute Somme lui verse 30 000 € et 15 000 € pour le stage d'été.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la Commune reprenne à sa charge les frais d'eau et d'électricité inhérents à l'école de musique. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette proposition.

AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été relancé pour le ver-

sement de la taxe de modernisation des réseaux pour l'année 2011 (la récupération des années 2009 et 2010 a été abandonnée). De toute façon, le règlement doit avoir lieu, il propose donc au conseil municipal de procéder à la récupération de cette taxe 2011 par le biais des consommateurs et que cette facture basée sur les consommations en eau potable de l'année 2011 interviendrait dans le second semestre 2013. Le Conseil Municipal donne son accord afin de procéder à cette régularisation.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil avoir reçu deux factures de l'Entreprise Rémy PLAIN concernant la réparation de la porte de Salle des fêtes pour 1 571.43 € HT, la réparation du plancher d'une classe pour 1 709.74 € HT.

Un devis de 3205.00 € de l'entreprise SOPITRAP a été fourni concernant les travaux de raccordement de la Salle des Fêtes au tout à l'égout soit l'installation d'une pompe de relevage, le branchement électrique et le raccordement aux eaux usées.

Monsieur le Maire informe avoir procédé à la location du logement 2 rue des Ecoles - Rez-de-Chaussée à Monsieur Laurent VASSEUR afin que celui-ci y installe son siège social. En effet, celui-ci est le reprenneur des Ambulances CHRISTY et quelques travaux ont été ordonnés à l'Entreprise HENNINOT à savoir des travaux de plaquage et pose d'une douche ainsi que la réfection du garage et l'installation d'une nouvelle porte par l'entreprise C2L.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a fixé le montant du loyer à 300 € mensuel. Le conseil municipal est favorable à cette location et au montant afférent à celle-ci.

Incivilités

Les employés communaux sont allés ramasser les pneus qui avaient été jetés dans la nature. Voyez le résultat ! N'y a-t-il pas de quoi être indignés devant de tels comportements irresponsables ? Plutôt que de défigurer notre environnement n'est-il pas plus simple de se rapprocher de son revendeur ?

Par ailleurs, comment expliquer que certaines personnes enfument leur voisinage en faisant un « petit feu » ? Il arrive régulièrement qu'un élu soit obligé d'aller voir des habitants qui brûlent des végétaux chez eux alors que la déchèterie est ouverte tous les quinze jours pour les déposer. Il faut bien comprendre que plus qu'un règlement, ce sont nos voisins qu'il faut respecter ! Nous y gagnerons tous.



Quoé qu't'in pines Abdon?

- Alors, Abdon, té doés ête contint, l'fête, cho core été eine réussite et il o fait bieu !

- Ouais !

- Béh quoé ? Té dis ouais mais té foais eine tête d'six piids d'long. ! Té n'treuves point qu'ch'o été eine réussite ?

- Ah si mais j'ai peur qu'l'année prochaine, a n'soét pu si bien !

- Ben pourquoi cha ?

- Ben té voés, pour qu'y n'ait eine fête comme cha, y feut des bras pour préparer, monter ches barnums, mette ches tabes, démonter, ringi, etc... Et té voés, ch'l'année chi, y n'avot vraiment pu grand monde et j'ai intindu quiqu'un qui disot qu'l'année prochaine, à m'sure, y n'érot pu que l'fête foraine et peut-être l'réderie ! Et j'sais qu'y n'a békeup d'monde de ch'Comité qui va démissionner ! Comme in dit « à feurche d'cargi ch'beudet, à la fin y ké ! »

- Oh ! T'exagère ! Beudet qui pète n'est point crevé ! Ch'est point pass'que t'habites in face de ch'cimétière qu'y feut qu't'interre ch'Comité comme cha ! Ti té n'vos point lâchi !

- Oh mi, té sais, j'y sus d'pis qu'in l'o créé ch'Comité, d'pis 23 ennées et cha c'minche à faire ! Pass'que continuer quind y n'a du monde, cha va, in rigole insiane mais quind in n'est pus qu'quiques-uns, eh ben , in fatigue, in s'use, in râte et in a invie d'laiissii kère !

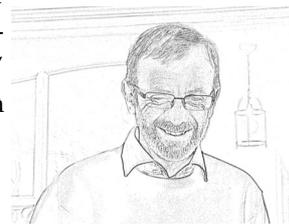
- Ouais mais p'tête qu'os n'avez pas su faire appel comme y fallot ! Mi j'sus sûr qu'y n'a des gins à Épy qui apport'ro leu' bras si in leu' d'mindo pour qu'y n'aiche core des belles fêtes !

- T'os p't-ête raison ! Y feudrot qu'in fasse in sondage pour l'savir et si y a du monde qui apporte sin soutien, in verra p't-ête v'nir eine nouvelle équipe et d'eutres qui s'y r'mettront !

- Mais c'mint l'faire ?

- Ben ches gins pourront soét répondre sur ch'site Internet d' Épy , soét découper ch'papii-là in d'sous soét l'ar-copii pour n'point abîmer leu' « Quoi d'neuf » et l'armette à l'mairie !

- Allez, chiche !



Sondage

Pour ceux qui ne lisent pas le picard, Abdon propose ce sondage parce que notre village a vu, durant de nombreuses années, des fêtes du village à thème : Fêtes du chien et du cheval ou de la bière ou encore country et cela semble avoir beaucoup plu. Cependant, voilà que les membres du Comité des Animations se retrouvent trop peu nombreux pour continuer à organiser de telles fêtes et beaucoup songent à démissionner. Mais peut-être qu'il n'a pas été fait suffisamment appel pour venir apporter une aide, peut-être que si les Épehiens apportent un réel soutien moral ou même si certains proposent leur aide pour l'installation et le démontage une nouvelle équipe repartira et certains continueront.

Voici donc le sondage (*Vous pouvez répondre soit sur le site Internet d'Epehy, soit en complétant ce papier ou encore en le reco-piant pour ne pas abîmer votre « Quoi de Neuf » et le remettre à la mairie*)

Nom : _____ Prénom _____

- Je souhaite que les fêtes à thème continuent. Oui ou peu m'importe (*raier la mention inutile*)
- Si oui : Je suis prêt à donner un coup de main au montage ou et démontage des barnums ou encore à d'autres actions comme mise en place des tables, nettoyage, m'occuper d'une activité, si je suis prévenu à temps et si je suis libre. Oui ou non, désolé, je ne peux pas ou plus (*raier la mention inutile*)
- Il est possible de faire part d'autres remarques ci-dessous

Les prochaines manifestations

| | |
|-------------------|------------------------|
| 12octobre | Loto des pompiers |
| 23 et 24 novembre | Exposition de peinture |
| 6 et 7 décembre | Téléthon |
| 13 décembre | Noël des écoles |

Ont participé à l'élaboration de ce « Quoi de Neuf »

Patricia Bethermin - André Franqueville - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Jean-Michel Martin - Aurélie Millot-Vermeulen - Christian Patte - Maurice Pertriaux - Claude Saunier - Pascal Wydra

Responsable et Secrétaire de la publication : Michel Delaire.